

Protocole d'intervention en cas de situation de harcèlement entre élèves dans les classes du cycle 2

Marie-Josée Bula, conseillère socio-éducative

Cyril Pipoz, directeur du cycle 2

Introduction

- Harcèlement ≠ conflit → nécessité de bien identifier pour agir correctement.
- Théorie du «sous-marin».
- Importance du travail pluridisciplinaire : enseignant-e-s, SSE, direction, ...

Protocole d'intervention

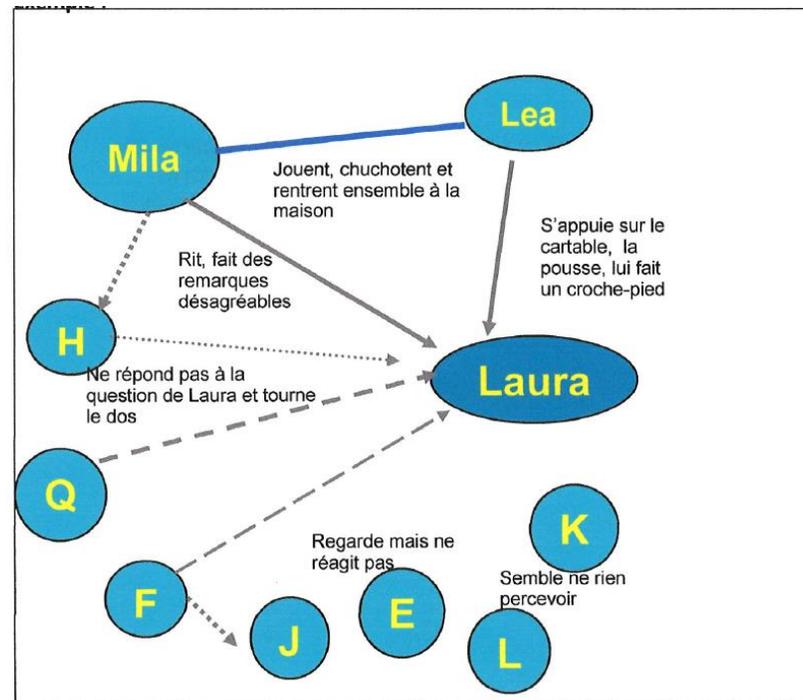
1. Détection
2. Analyse et identification de la problématique
- 3a. Renforcement de la victime
- 3b. Réunion de l'équipe pluridisciplinaire
4. 1^e session d'entretiens
5. 2^e session d'entretiens
6. Séance de bilan par l'équipe pluridisciplinaire et suite éventuelle

1. Détection

- Annonce de la situation à la direction (enseignant-e-s, SSE, infirmière scolaire, parents, ...).
 - Ce n'est pas parce qu'on nous dit qu'il s'agit de harcèlement que s'en est forcément ! Il faut vérifier. *Souvent difficile à faire comprendre aux parents.*
 - Rassurer et dire que l'on va analyser et agir.
- La direction mandate le SSE *référent de la classe* pour analyser la situation.

2. Analyse et identification de la problématique

- Le SSE *réf* rencontre la victime.
- Le SSE *réf* questionne les adultes et leur demande d'observer.



2. Analyse et identification de la problématique (2)

→ Retour à la direction pour décision de la suite à donner :

- S'agit-il de harcèlement ?

- Non : autre prise en charge.

- Oui : suite du protocole :

- Le SSE *réf* débute le renforcement de la victime.

- la direction convoque l'équipe pluridisciplinaire.

3a. Renforcement de la victime

- «Méthode des flèches» (Emmanuelle Piquet).

3b. Réunion de l'équipe pluridisciplinaire

- Direction
- SSE *réf*
- SSE externe (ou autre intervenant externe)
- Enseignant-e-s
- Explication de la situation.

3b. Réunion de l'équipe pluridisciplinaire (2)

- Identification des rôles présumés de chaque élève :
 - Victime
 - Harceleur
 - Suiveur
 - Témoin
 - Pas du tout concerné
- Planification des deux sessions d'entretiens et de la séance de bilan.

4. 1^e session d'entretien

- Introduction par toute l'équipe pluridisciplinaire :
 - Pose un cadre «officiel» et exceptionnel → importance de la démarche.
 - Les élève ne sont pas informés avant → effet de surprise.
- Discours de la direction.
- Information aux parents en collant une étiquette dans l'agenda :
 - Signé par la direction → renvoie les parents à la direction en cas de question.

4. 1^e session d'entretien (2)

Madame, Monsieur,

Comme d'autres élèves de la classe, votre enfant a rencontré ce jour une personne du Service Socio-éducatif en lien avec une problématique de dynamique de classe. Cette intervention a été mandatée et supervisée par la direction. Il est possible que cela se reproduise dans les prochains jours ou prochaines semaines.

En vous remerciant de votre compréhension, veuillez recevoir nos salutations les meilleures.

La direction

Madame, Monsieur,

Comme d'autres élèves de la classe, votre enfant a rencontré ce jour une personne du Service Socio-éducatif en lien avec le renforcement de la dynamique de classe. Cette intervention a été mandatée et supervisée par la direction. Ce travail se poursuivra dans les prochains jours ou prochaines semaines.

En vous remerciant de votre compréhension, veuillez recevoir nos salutations les meilleures.

La direction

4. 1^e session d'entretien (3)

- Le SSE ext rencontre chaque élève pour un bref entretien individuel (ou en petit groupe) :
 - Inspiré de la «méthode des préoccupations partagées» (Pikas/Sans blâme).
 - Les élèves se suivent par ordre alphabétique.

5. 2^e session d'entretien

- 10 à 15 jours après la 1^e session.
- Le SSE ext rencontre chaque élève pour un bref entretien individuel (ou en petit groupe).
- Mêmes modalités que lors de la 1^e session.

6. Séance de bilan par l'équipe pluridisciplinaire

- SSE *ext* : retour sur le contenu des entretiens.
- SSE *réf* : retour sur le renforcement.
- Enseignant-e-s : retour sur leurs observations.

6. Séance de bilan par l'équipe pluridisciplinaire (2)

- Décision quant à la suite à donner :
 - La situation est «sous contrôle» → pas de suite immédiate, les ens. restent attentifs.
 - La situation s'améliore mais nécessite encore du temps → planification d'une 3^e session et d'une nouvelle séance de bilan.
 - La méthode n'est pas suffisamment efficace → il faut intervenir différemment (sanction, déplacement de la victime et/ou du harceleur).

Conclusion :

- Cette méthode a été développée car :
 - Elle correspond à notre contexte.
 - Elle nous convient.
- Cette méthode est :
 - Évolutive.
 - Efficace dans la plupart des cas, en tous cas selon nos observations.

Conclusion (2) :

- Cette méthode **n'est pas** :
 - Révolutionnaire.
 - Une méthode miracle.

Questions, remarques, ... ?